

**CANADIAN SOCIETY FOR CHEMICAL TECHNOLOGY /
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE TECHNOLOGIE CHIMIQUE**

**AUDITED FINANCIAL STATEMENTS /
ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS**

**FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2018 /
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE, 2018**

Auditors' Report / Rapport des vérificateurs
Statement of Financial Position / État de la situation financière
Statement of Revenue and Expenditure / État des recettes et dépenses
Statement of Changes in Net Assets / État de l'évolution de l'actif net
Statement of Cash Flows / État des flux de trésorerie
Notes to Financial Statements / Notes accompagnant les états financiers

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Members,
Canadian Society for Chemical Technology

Opinion

We have audited the financial statements of Canadian Society for Chemical Technology, which comprise the statement of financial position as at December 31, 2018, and the statement of operations, statement of changes in net assets and cash flows statement for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Canadian Society for Chemical Technology as at December 31, 2018, and the results of its operations and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are described in the *Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the entity in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS
INDÉPENDANTS**

Aux membres de
Société canadienne de technologie chimique

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de Société canadienne de technologie chimique, qui comprennent la déclaration de la situation financière au 31 décembre 2018, l'état des recettes et dépenses, l'état de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires y compris un résumé des conventions comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent une image fidèle de la situation financière Société canadienne de technologie chimique au 31 décembre 2018, sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Justification de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

(See accompanying Notes to Financial Statements) /
(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT (Continued)

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Entity's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters relating to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Entity or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Entity's financial reporting process.

Auditors' Responsibilities for the Audit of Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditors' report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high-level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements. As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted audit standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal controls.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS (Suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport du vérificateur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

**(See accompanying Notes to Financial Statements) /
(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)**

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT (Continued)

- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Entity's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Entity's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditors' report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditors' report. However, future events or conditions may cause the Entity to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a matter that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS (Suite)

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Frouin Group Professional Corporation
Ottawa, Ontario
May 2, 2019

Authorized to practice public accounting by the Chartered Professional Accountants of Ontario

FROUIN
GROUP

**CANADIAN SOCIETY FOR CHEMICAL TECHNOLOGY /
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE TECHNOLOGIE CHIMIQUE**

**AUDITED STATEMENT OF FINANCIAL POSITION /
DÉCLARATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

**AS AT DECEMBER 31, 2018 /
AU 31 DÉCEMBRE, 2018**

	2018	2017	
CURRENT ASSETS			ACTIFS À COURT TERME
Prepaid expenses	\$ <u>799</u>	\$ <u>963</u>	Frais payés d'avance
 CURRENT LIABILITIES			 PASSIF À COURT TERME
Accounts payable	\$ 1,400	\$ 1,350	Créditeurs
Funds due to CIC (note 3)	16,823	10,030	Fonds détenus par l'ICC (note 3)
Deferred revenue (note 4)	<u>6,846</u>	<u>10,237</u>	Revenus reportés (note 4)
	25,069	21,617	
 NET ASSETS			 ACTIF NET
Unrestricted	<u>(24,270)</u>	<u>(20,654)</u>	Non affecté
	\$ <u>799</u>	\$ <u>963</u>	

**APPROVED ON BEHALF OF THE BOARD /
AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:**

Tony Ciarla, CSCT President

Murray Watt, CSCT Treasurer

(See accompanying Notes to Financial Statements) /
(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)

**CANADIAN SOCIETY FOR CHEMICAL TECHNOLOGY/
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE TECHNOLOGIE CHIMIQUE**

**AUDITED STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURE /
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES**

**FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2018
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE, 2018**

	2018		2017	
	Budget (Unaudited)/ (Non vérifiés)	Actual/ Chiffres Réels	Actual/ Chiffres Réels	
REVENUES				RECETTES
Membership fees	\$ 22,087	\$ 15,714	\$ 20,902	Cotisations d'affiliation
Constituent fees	720	1,160	780	Cotisations des sociétés constituantes
Certificates	75	0	125	Certificats
Symposium & courses	<u>8,750</u>	<u>2,050</u>	<u>4,765</u>	Symposium et cours
	<u>31,632</u>	<u>18,924</u>	<u>26,572</u>	
 EXPENDITURES				 DÉPENSES
Constituent Society fees to CIC (note 3)	18,000	18,000	19,655	Cotisations des sociétés constituantes à l'ICC (note 3)
Travel and meetings	100	179	316	Congrès
Legal, audit and insurance	2,350	2,264	2,214	Frais juridique, de vérification et d'assurance
Student	1,000	217	251	Autres frais de bureau
Certifications and awards	200	0	0	Soutien aux étudiantes
Promotion	500	57	0	Réunions des dirigeants et administrateurs
Credit card surcharge	500	436	527	Recrutement de membres
Symposium/ workshop	7,100	748	3,518	Récompense et prix
Website	600	619	458	Site Web
Miscellaneous	<u>20</u>	<u>20</u>	<u>20</u>	Divers
	<u>30,370</u>	<u>22,540</u>	<u>26,959</u>	
 NET REVENUE (EXPENDITURE) FOR THE YEAR	 \$ <u>1,262</u>	 \$ <u>(3,616)</u>	 \$ <u>(387)</u>	 REVENUS (DÉPENSES) NETS POUR L'EXERCICE

(See accompanying Notes to Financial Statements) /
(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)

CANADIAN SOCIETY FOR CHEMICAL TECHNOLOGY /
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE TECHNOLOGIE CHIMIQUE

AUDITED STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS /
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2018 /
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE, 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	
UNRESTRICTED NET ASSETS			ACTIF NET NON AFFECTÉ
Balance - beginning of year	\$ (20,654)	\$ (20,267)	Solde, début de l'exercice
Net revenue (expenditure) for the year	<u>(3,616)</u>	<u>(387)</u>	Revenus (dépenses) nets pour l'exercice
Balance - end of year	<u>\$ (24,270)</u>	<u>\$ (20,654)</u>	Solde, fin de l'exercice

(See accompanying Notes to Financial Statements) /
(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)

CANADIAN SOCIETY FOR CHEMICAL TECHNOLOGY /
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE TECHNOLOGIE CHIMIQUE

AUDITED STATEMENT OF CASH FLOWS /
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2018 /
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE, 2018

	2018	2017	
Cash Flows From Operating Activities			Mouvements de la Trésorerie Liés Aux Activités de Fonctionnement
Net revenue (expenditure) for the year	\$ (3,616)	\$ (387)	Revenus (dépenses) nets pour l'exercice
Change in working capital	<u>3,616</u>	<u>387</u>	Évolution du fonds de roulement
	<u>0</u>	<u>0</u>	
Net change in cash	0	0	Variation nette de l'encaisse
Cash at the beginning of the year	<u>0</u>	<u>0</u>	Encaisse au début de l'exercice
Cash at the end of the year (note 6)	<u>\$ 0</u>	<u>\$ 0</u>	Encaisse à la fin de l'exercice (note 6)

(See accompanying Notes to Financial Statements) /
(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)

**CANADIAN SOCIETY FOR CHEMICAL TECHNOLOGY /
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE TECHNOLOGIE CHIMIQUE**

**NOTES TO AUDITED FINANCIAL STATEMENTS /
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS**

**FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2018 /
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE, 2018**

1. ORGANIZATION

Canadian Society for Chemical Technologists - as the pre-eminent technical society for chemical technologists in Canada, the Society provides its members with services that enhance their professional careers, contributes to the practice of chemical technology and represents the profession to the public. It was incorporated under the Canada Corporations Act as a not-for-profit organization on January 2, 2007 and as such is exempt from income taxes. Previously it operated under The Chemical Institute of Canada.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements were prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

a) Revenue recognition

The Society follows the deferral method of accounting for revenues. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Investment income is recognized as revenue when earned.

Membership fees are set annually by the Board of Directors and are recognized as revenue proportionately over the fiscal year to which they relate. Membership fees received in advance for the following fiscal year are recorded as deferred revenue. Symposiums and courses revenue is recognized when the event occurs. If the event has not yet occurred, the revenue is recorded as deferred revenue.

1. ORGANISME

La Société canadienne de technologie chimique - le principal organisme des technologues en chimie du Canada - offre à ses membres des services de perfectionnement, et elle contribue à la pratique de la profession, tout en représentant ses membres auprès du public. Elle a été constituée le 2 janvier 2007 à titre d'organisme sans but lucratif en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes et elle est donc exonérée de l'impôt sur le revenu. Elle relevait auparavant de l'Institut de chimie du Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Comptabilisation des revenus

La Société a adopté la méthode du report des revenus. Les apports affectés sont comptabilisés comme des recettes dans l'exercice où les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés comme des revenus lorsqu'ils sont reçus, ou comme des montants à percevoir s'ils peuvent être estimés de façon raisonnable et que leur perception est raisonnablement certaine. Le revenu de placement est comptabilisé à titre de revenus lorsqu'ils sont acquis.

Les cotisations sont fixées annuellement par le conseil d'administration et sont comptabilisées proportionnellement comme revenus au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Les frais d'adhésion reçus à l'avance pour l'exercice suivant sont comptabilisés comme revenus reportés. Les recettes des symposiums et des cours sont constatées lorsque l'événement a lieu. Si l'événement n'a pas encore eu lieu, les revenus sont comptabilisés comme revenus reportés.

**CANADIAN SOCIETY FOR CHEMICAL TECHNOLOGY /
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE TECHNOLOGIE CHIMIQUE**

**NOTES TO AUDITED FINANCIAL STATEMENTS /
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS**

**FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2018 /
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE, 2018**

**2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)**

b) Estimates and assumptions

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenditure during the reporting period. Actual results may differ from those estimates.

c) Financial Instruments

Financial assets and financial liabilities are recorded at fair market value.

d) Allocation of expenses

The Society incurs expenses for the administration of the organization and its programs by the CIC - including corporate governance, general management and general support. These expenses are allocated to the Society by The Chemical Institute of Canada on an appropriate basis and consistently each year.

3. RELATED PARTY

The Chemical Institute of Canada has significant influence in that it provides management services on behalf of the Society. A major part of the Society's revenues are paid as constituent Society fees to the Institute and the Institute also holds significant amounts of cash and investments on behalf of the Society. This ongoing relationship is reviewed annually by the respective boards.

The Chemical Institute of Canada has allocated its expenses for management and administration through constituent Society fees of \$18,000 (2017 - \$19,655) and at year end \$16,823 was payable (2017 - \$10,030). These transactions were carried out in the normal course of operations and are recorded at the exchange value of the transaction.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES
(suite)**

b) Prévisions et hypothèses

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des prévisions et des hypothèses qui affecteront le montant déclaré de l'actif et du passif ainsi qu'une présentation d'informations annexes sur l'actif et le passif éventuels et sur les montants déclarés des revenus et dépenses au cours de la période visée. Les résultats réels peuvent être différents de ceux budgétés.

c) Instruments financiers

Les actifs financiers et les responsabilités financières sont tenus pour le "trading".

d) Attribution des dépenses

L'Institut engage des dépenses communes à l'administration de l'organisme et de chacune de ses sociétés et fonds, y compris la gouvernance d'entreprise, la gestion en général, et le soutien en général. Ces dépenses sont attribuées à la Société par l'Institut de chimie du Canada de façon appropriée et régulièrement chaque année.

3. PARTIE APPARENTÉE

L'Institut de chimie du Canada exerce une importante influence en fournissant des services administratifs au nom de la Société. Une grande partie des recettes de la Société est payée comme cotisations des sociétés constituantes à l'Institut et il conserve des montants significatifs d'encaisse et de placements au nom de la Société.

L'Institut a affecté ses frais de gestion et d'administration par le biais de frais de constitution en société de 18,000 \$ (2017 - 19,655 \$) et à la fin de l'exercice, 16,823 \$ était à payer (2017 - 10,030 \$). Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités et sont constatées à la juste valeur de la transaction. Cette relation d'affaire est passée en revue chaque année par les conseils d'administration respectifs.

**CANADIAN SOCIETY FOR CHEMICAL TECHNOLOGY /
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE TECHNOLOGIE CHIMIQUE**

**NOTES TO AUDITED FINANCIAL STATEMENTS /
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS**

**FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2018 /
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE, 2018**

4. DEFERRED REVENUE

Deferred revenue represents membership fees received in the current year that are related to the subsequent period.

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT POLICY

The Society is exposed to various risks through its financial instruments. The following analysis provides a measure of the risks at December 31, 2018:

a) Credit risk

Credit risk associated with accounts receivables is minimal due to close monitoring of receivables.

b) Currency risk

The Society's functional currency is the Canadian dollar. The Society rarely enters into foreign currency transactions and does not use foreign exchange forward contracts. At December 31, 2018, the Society had no receivables or liabilities exposed to currency risk.

c) Liquidity risk

The Society manages its liquidity risk by regularly monitoring forecasted and actual cash flow and financial liability maturities, and by holding assets that can be readily converted into cash. Accounts payable are normally paid within 30 days.

6. STATEMENT OF CASH FLOWS

The Chemical Institute of Canada operates the bank account through which all receipts and disbursements for the Canadian Society for Chemical Technology are processed.

4. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés correspondent aux cotisations d'affiliation reçus au cours de l'exercice présent mais qui se rapportent à l'exercice subséquent.

5. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse qui suit fournit une mesure des risques au 31 décembre 2018:

a) Risque de crédit

Le risque de crédit associé aux comptes débiteurs est minime grâce à l'étroite surveillance des débiteurs.

b) Risque de change

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. La Société effectue rarement des transactions en devises étrangères et n'a pas recours à des contrats de change. Au 31 décembre 2018, aucun débiteur ou passif de la Société n'était exposé au risque de change

c) Risque de liquidité

L'organisme gère son risque de liquidité en effectuant la surveillance régulière des flux de trésorerie prévus et réels et les échéances de son passif financier, et en se dotant d'instruments qui peuvent être facilement convertis en espèces. Les comptes créditeurs sont habituellement payés dans les 30 jours.

6. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'Institut de chimie du Canada gère le compte bancaire où tous les reçus et les déboursements sont traités.